

Pas besoin de «brasser les structures», estime la Fédération des comités de parents



La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) croit qu'il est tout à fait possible de donner plus de pouvoirs aux parents tout en maintenant les structures sous leur forme actuelle, y compris les commissions scolaires.

PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, LA PRESSE



Tommy Chouinard

La Presse

(Québec) La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) lance un pavé dans la mare alors que le gouvernement tarde à déposer son projet de loi sur la gouvernance scolaire. Il n'est pas nécessaire d'abolir les élections scolaires et de « brasser les structures » pour donner plus de pouvoirs aux parents, soutient-elle.

Dans ses discours pour justifier l'abandon des élections scolaires, le ministre de l'Éducation, François Blais, répète que sa réforme vise à décentraliser le réseau scolaire et, surtout, à donner plus de pouvoirs aux parents. Or la FCPQ croit qu'il est tout à fait possible de donner plus de pouvoirs aux parents tout en maintenant

les structures sous leur forme actuelle, y compris les commissions scolaires. Elle souligne d'ailleurs qu'environ 80 % des commissaires élus sont issus des comités de parents.

« Ce n'est pas un brassage de structures qui va changer les choses et améliorer la vie de nos enfants », a affirmé la présidente de la FCPQ, Corinne Payne, hier à *La Presse*. Elle affirme que la Fédération n'a jamais réclamé l'abolition des élections scolaires - elle ne s'est pas prononcée formellement sur la question. Elle demande plutôt de « clarifier » ou de « bonifier » les pouvoirs et les responsabilités accordés aux parents qui siègent aux commissions scolaires et aux conseils d'établissement (voir tableau ci-contre).

Le plus important changement vise à accorder le droit de vote aux parents qui siègent au sein des commissions scolaires. À l'heure actuelle, les commissaires-parents n'ont qu'un droit de parole. François Blais a déjà indiqué qu'il a l'intention de leur accorder le droit de vote dans la foulée de sa réforme des structures. La FCPQ salue cette volonté, mais elle lui demande de mettre cartes sur table au plus vite. « On a hâte que le ministre dépose son projet de loi parce qu'on est dans une situation de flottement qui est difficile à l'heure actuelle », a ajouté M^{me} Payne.

Rappelons que le gouvernement veut remplacer les commissions scolaires par des « conseils scolaires ». Selon un scénario publié plus tôt cette année par *La Presse*, les parents auraient environ le tiers des places et seraient nommés par l'entremise des comités de parents. Il y aurait également des sièges pour des représentants issus des écoles, des municipalités, des milieux économiques et communautaires. La FCPQ n'a pas voulu se prononcer sur ce modèle avant le dépôt du projet de loi.